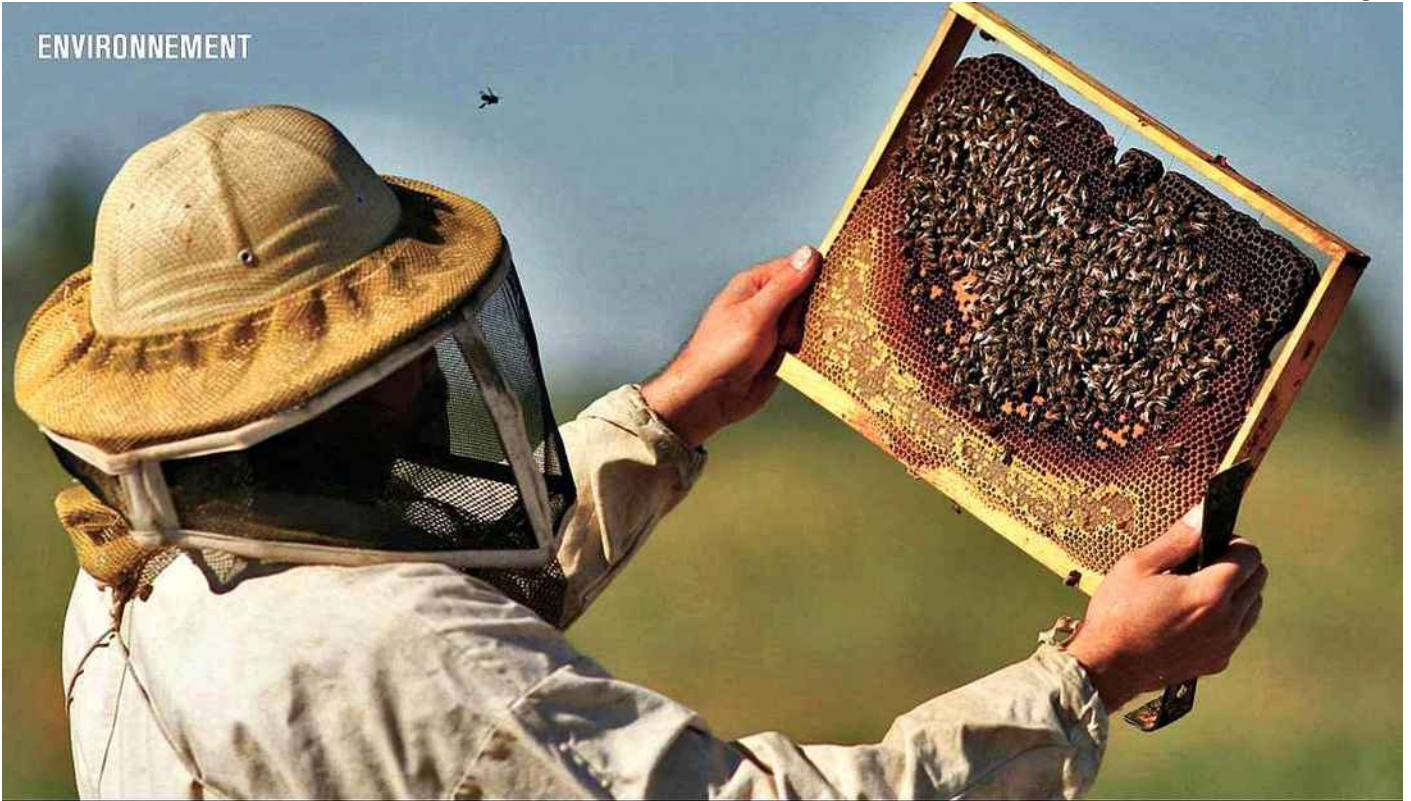


ENVIRONNEMENT



Les abeilles ont besoin d'un plan d'urgence

Alors qu'apiculteurs et agriculteurs s'affrontent sur la responsabilité des insecticides dans la disparition des pollinisateurs, le Sénat adopte un plan de préservation.

Un plan d'urgence, rien de moins ! Le Sénat a adopté un amendement prévoyant la mise en place, dès cette année, de mesures en faveur de la préservation des abeilles. Si l'amendement est maintenu lors de l'examen en seconde lecture de la loi du Grenelle de l'environnement par l'Assemblée nationale, les abeilles bénéficieront de mesures sans précédent. Et il est temps ! La population des ruches françaises et européennes s'est effondrée, menaçant gravement la production apicole et

la pollinisation indispensable pour de nombreuses variétés de plantes, de fruits et de légumes : selon l'Inra, la production de 84 % des espèces cultivées en Europe dépend directement des pollinisateurs, qui sont à plus de 90 % des abeilles domestiques et sauvages.

Première mesure : l'apiculture devra se structurer sous la bannière d'une interprofession et d'un institut scientifique et technique, chargé de réorganiser le réseau d'épidémiologie et de surveillance. Même si les sénateurs

jugent prématuré de décider qui en assurera la direction, et avec quel degré d'indépendance... Cette décision rejoint le vœu de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) qui a publié en février un nouveau rapport sur la mortalité d'*Apis mellifera* (*lire Pour en savoir plus p. 67*).

Deuxième mesure : le Sénat, comme l'Afssa, prône un approfondissement des travaux de recherche appliquée sur les effets de l'ensemble des substances chimiques connues sur les

abeilles. Il a cependant rejeté la proposition de débiter l'expertisc « *par les neurotoxiques systémiques* », ces insecticides qui enrobent les semences, pénètrent la plante et sont véhiculés par la sève, au motif que « *de nombreux autres facteurs ont une influence tout aussi importante* ».

Domage, car lever le doute sur ces semences apparaît bien comme une priorité ! La controverse, qui fait rage entre écologistes, scientifiques, apiculteurs et fabricants de produits phyto-



HEIDIET HANZ - JUERGEN KOCHINGEN PICTURES/H. EDITORIAL

Les insectes pollinisateurs comme l'abeille, victimes de mortalité massive depuis plusieurs années, contribuent en moyenne à 9 % de la production agricole française annuelle. Leur disparition massive ne remettrait pas seulement en question l'activité apicole (à gauche, récolte du miel dans le Var) mais serait également néfaste pour tout l'écosystème.

sanitaires, se poursuit en effet devant les tribunaux. Les apiculteurs viennent ainsi d'engager un recours contre l'autorisation d'utilisation du Cruiser dans l'Hexagone, alors que ce neurotoxique systémique vient d'être interdit en Allemagne. Cela fait quinze ans que les apiculteurs accusent des substances similaires, l'imidaclopride (principe actif de l'insecticide Gaucho) et le fipronil (principe actif de l'insecticide Régent) de provoquer des mortalités massives de butineuses. Le Régent a été récemment mis hors de cause par la justice, au grand dam des apiculteurs qui ont fait appel. Selon l'Union nationale des apiculteurs de France, l'interdiction du Régent et du Gaucho depuis 2004 aurait freiné le phénomène.

Dans ce contexte, la thèse du film *Disparition des abeilles : la fin d'un mystère (lire ci-contre)*, qui défend l'hypothèse de la persistance de cocktails toxiques dans l'environnement durant plusieurs mois, prend une réelle acuité. On ne connaît pas grand-chose des effets des produits chimiques dispersés et mélangés dans la nature et l'on peine à savoir s'ils affaiblissent

les abeilles, permettant ainsi à leurs parasites de proliférer. Pour certains scientifiques et apiculteurs, le responsable serait plutôt à chercher du côté des parasites de l'abeille comme le varroa et les loques américaines et européennes qui envahissent les ruchers, ou encore le champignon *Nosema cere-nae*. D'autres s'inquiètent de l'alimentation des abeilles : l'agriculture intensive impose le même type de plantes sur de grands espaces fleurissant au même moment, ne laissant qu'un « plat unique » aux butineuses. Le récent rapport de l'Afssa ne tranche pas abruptement entre toutes ces hypothèses. Une issue au conflit actuel est en tout cas ardemment souhaitée. Apiculteurs et agriculteurs s'opposent alors que leurs intérêts sont communs. Dans une étude à paraître, Nicola Gallai, du Laboratoire d'économie théorique appliquée (Lameta), à Montpellier, a calculé que les pollinisateurs contribuaient chaque année en moyenne à 9 % de la production agricole française, soit une valeur de 2 milliards d'euros! **Loïc Chauveau**

Pour en savoir plus

sciences-et-avenir.com, notre dossier spécial avec des extraits du documentaire et des interviews

www.afssa.fr : le rapport de l'Afssa « Abeilles : un rapport pour identifier les causes de mortalité »

www.senat.fr : le débat sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

Le film qui dérange

En proposant à ses lecteurs le DVD « *Disparition des abeilles* », « *Sciences et Avenir* » soutient, avec France 5, la diffusion de ce documentaire édifiant.

Comment faire un film sur la mort massive des abeilles alors que les apiculteurs avouent rarement la perte de leurs ruches? L'un des mérites des réalisateurs Natacha Calestrémé et Gilles Luneau, auteurs de *Disparition des abeilles : la fin d'un mystère**, est d'avoir délié les langues. Celles d'apiculteurs français et américains, mais aussi celle d'un arboriculteur fier de n'utiliser « que » 15 traitements pesticides différents sur ses pommes. Celles de chercheurs parlant des pressions des firmes phytosanitaires ou celle d'un représentant de ces industries, reconnaissant que certains « cocktails » sont dangereux pour les butineuses. Dans la pratique, l'utilisation conjointe de certains fongicides, herbicides ou insecticides est interdite... mais dans la réalité, les mélanges incapacitants se feraient directement dans la nature, même si les traitements se succèdent « légalement ». Leurs molécules pourraient en effet persister plus de 12 mois dans les sols et dans les plantes, selon l'un des chercheurs interviewés, Jean-Marc Bonmatin, du CNRS. Et nos abeilles butineraient des cocktails les empoisonnant lentement ou récolteraient du pollen nocif pour les jeunes larves. Cela expliquerait, selon les auteurs, le syndrome d'effondrement des colonies qui décime actuellement les ruches d'Amérique du Nord. Le film pointe les semences enrobées d'insecticides neurotoxiques. Il s'inquiète

des doses de pesticides qui s'accumulent dans la cire des essaims. Et conclut que si les abeilles succombent en masse, victimes de parasites, de virus ou de champignons, c'est d'abord parce que leur organisme est affaibli par les pesticides. Il prend donc le contre-pied de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), dont le dernier rapport de février n'exclut plus – enfin ! – la possible responsabilité des pesticides, mais maintient qu'il ne s'agit que d'un facteur parmi une quarantaine d'autres... Très discret sur les mauvaises pratiques apicoles, le film rappelle cependant que les abeilles ne sont plus guère nourries avec leur propre miel, aux propriétés antibactériennes, mais avec du sirop de sucre ou de la mélasse de maïs. Alors qu'elles auraient plus que jamais besoin de stimuler leurs défenses immunitaires! **R. M.**

* Documentaire de 52 min. Mona Lisa production/Mandarava productions avec la participation de France 5/Télé-Québec/RTBF